AUDIT FRANCE



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE HAUTE SAVOIE

Association Loi 1901 Siège social : Ecole de Novel 71 ter, avenue de France B.P. 239 74942 ANNECY LE VIEUX Cedex

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE HAUTE SAVOIE

Association Loi 1901 Siège social : Ecole de Novel 71 ter, avenue de France B.P. 239 74942 ANNECY LE VIEUX Cedex

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "coopératives scolaires" et les "foyers coopératifs affiliés" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "coopératives scolaires", les "foyers coopératifs affiliés" et le "siège départemental".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 579 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 624 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 617 sur 669 lors de l'exercice précédent);
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 776,88 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 9 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "erreurs débitrices", est inclus dans le poste "autres créances". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 3 134,06 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 10 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "erreurs créditrices", est inclus dans le poste "autres dettes". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « siège départemental », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de

justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 7 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI Commissaire aux comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE HAUTE SAVOIE (74)

		31.08.2009		31.08.2008			
ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	24028,40	26 963,55
Terrains					Report à nouveau	1 036 500,57	1 032 145,34
Constructions					Résultat de l'association	-75 386,58,	66 408,98
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles					Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	985 142,39	1 125 517,87
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	2798,15	2 319,00
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 798,15	2 319,00
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	128,12		128,12	391,64	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	255,52		255,52		Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 831,21		1 831,21		Fournisseurs	4 729,06	4 399,93
Autres créances (dont erreurs débitrices)	2 958,75		2 958,75	2 603,81	Dettes fiscales et sociales	2472.43	2 227,67
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		6 552,54
Disponibilités	991 525,85		991 525,85	1 140 623,75	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	4 236,90	2 794,69
Charges constatées d'avance	2679,48		2 679,48	192,50	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	996 571,33	_	999 378,93	1 143 811,70	TOTAL DETTES	11 438,39	15 974,83
TOTAL GENERAL	996 571,33		999 378,93	1 143 811,70	TOTAL GENERAL	999 378,93	1 143 811,70

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE HAUTE SAVOIE (74)

OCCE DE HAUTE SAVOIE (74	(1)	
COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	301 741,75	306 415,54
Ventes de produits pour cessions	487 013,22	534 242,73
Prestations de service et animations	309 820,01	289 205,26
Subventions d'exploitation	1 150 811,04	1 292 774,63
Produits divers de gestion courante	143 887,58	144 335,33
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 393 273,60	2 566 973,49
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	303 659,26	328 504,03
Variation des stocks de fournitures à céder	263,52	-391,64,
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives	1 072 512 52	1 000 7 10 20
Autres achats et charges externes	1 973 512,52	1 909 740,29
Impôts et taxes	453,00	431,00
Salaires bruts	15 253.80	13 539,90
Charges sociales	5 580,92	9 432,30
Autres charges	94 591,10	119 618,77
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	91 812,41	120 231,23
Dotations aux provisions	479,15	463,80
Engagements à réaliser sur subventions affectées TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 405 (05 (0	2 501 560 69
	2 485 605,68	2 501 569,68
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-92 332,08,	65 403,81
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		13 141,80
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	23 450,84	1 655,17
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	23 450,84	14 796,97
CHARGES FINANCIERES	20 100,01	21120,21
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (II)	23 450,84	14 796,97
RESULTAT COURANT (I + II)	-68 881,24,	80 200,78
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	63 240,66	57 082,11
Sur opérations en capital	ŕ	,
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	63 240,66	57 082,11
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	69 746,00	70 873,91
Sur opération en capital	0,770,00	70 073,71
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	69 746,00	70 873,91
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-6 505,34,	-13 791,80,
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-75 386,58,	66 408,98
TOTAL DES PRODUITS	2 479 965,10	2 638 852,57
	•	
TOTAL DES CHARGES	2 555 351,68	2 572 443,59

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE HAUTE SAVOIE (74)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	999 378,93 €	1 143 811,70 €
Résultat de l'exercice :	-75 386,58 €	66 408,98 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	624	669
dont coopératives et foyers agrégés :	579	617
dont coopératives et foyers non agrégés :	45	52
Nombre de coopérateurs :	31 805	32 252

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 1 820 heure(s) soit un équivalent temps plein de 1 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 64 940 € soit environ 2,54% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DE HAUTE SAVOIE (74)

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif: Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés. Report à nouveau :

-75 386,58, dont dont dont 2 958,75 dont dont 2 776,88 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs Résultat exercice :

Autres créances :

entre total actif et total passif constatés dans C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

4 236,90 dont 1 102,84 pour le siège départemental Autres dettes:

3 134,06 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs

entre total actif et total passif constatés dans C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

991 525,85 dont 47358,83 pour le siège départemental Disponibilités: 1 630,69 par C.R.F. agrégé. soit en moyenne environ

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

0,00 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements Dotation 91 812,41 dont 91 812,41 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués amortissements et gros équipement : par les coopératives

158,57 par C.R.F. agrégé. soit en moyenne environ

158,57 par C.R.F. agrégé.

2 479 965,10 dont 96472,27 pour le siège départemental dont 2 383 492,83 pour les C.R.F. agrégés, Total des produits:

4 116,57 par C.R.F. agrégé. soit en moyenne environ

2 555 351,68 dont 79168,12 pour le siège départemental dont 2 476 183,56 pour les C.R.F. agrégés, Total des charges:

4 276,66 par C.R.F. agrégés soit en moyenne environ Résultat net moyen: -160,09, par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		1,0
Personnel détaché par la Fédération	1,0	
Contrats aidés		
Régime général	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	N/D	18
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	20	15
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	584	616
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	5	6
Participants aux séances de formation (estimation)	59	86

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE HAUTE SAVOIE (74)

		31.08.2009		31.08.2008			
ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	24028,40	26 963,55
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	17304,15	-2 935,15,
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles					TOTAL FONDS PROPRES	41332,55	24 028,40
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS FROFRES	41332,33	24 020,40
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	2798,15	2 319,00
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2798,15	2 319,00
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	128,12		128,12	391,64	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	255,52		255,52		Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 831,21		1 831,21		Fournisseurs	4729,06	4 399,93
Autres créances	181,87		181,87	2 347,40	Dettes fiscales et sociales	2472.43	2 227,67
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		6 552,54
Disponibilités	47358,83		47358,83	36 747,68	Autres dettes	1 102,84	151,68
Charges constatées d'avance	2679,48		2679.48	192,50	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	52 435,03		52 435,03	39 679,22	TOTAL DETTES	8 304,32	13 331,82
TOTAL GENERAL	52 435,03		52 435,03	39 679,22	TOTAL GENERAL	52 435,03	39 679,22

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE HAUTE SAVOIE (74)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations perçues	63 609,60	58 053,56	
Ventes de produits pour cessions	6 297,88	7 598,83	
Prestations de service et animations	2 419,62	5 459,09	
Subventions d'exploitation	3 348,80	1 829,88	
Produits divers de gestion courante	,	540,00	
Reprises sur provisions		,	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	75 675,90	73 481,36	
CHARGES D'EXPLOITATION	,	,	
Achats de fournitures à céder	3 580,25	6 566,96	
Variation des stocks de fournitures à céder	263,52	-391,64,	
Achats de fournitures administratives	,	, ,	
Variation des stocks de fournitures administratives			
Autres achats et charges externes	53 557,48	49 411,90	
Impôts et taxes	453,00	431,00	
Salaires bruts	15 253.80	13 539,90	
Charges sociales	5 580,92	9 432,30	
Autres charges	,	,	
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions	479,15	463,80	
Engagements à réaliser sur subventions affectées	,	,	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	79 168,12	79 454,22	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-3 492,22	-5 972,86,	
PRODUITS FINANCIERS	- ' '		
Produits autres valeurs mobilières			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	18 005,46	1 655,17	
Reprises sur provisions	10 000,10	1 000,17	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	18 005,46	1 655,17	
CHARGES FINANCIERES		·	
Intérêts et charges assimilées			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
Dotations aux provisions			
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	
RESULTAT FINANCIER (II)	18 005,46	1 655,17	
RESULTAT COURANT (I + II)	14 513,24	-4 317,69,	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		. ,	
Sur opérations de gestion	2 790,91	1 382,54	
Sur opérations en capital	,	,	
Reprises sur amortissements et provisions			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 790,91	1 382,54	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		,	
Sur opérations de gestion			
Sur opération en capital			
Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2 790,91	1 382,54	
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	17 304,15	-2 935,15,	

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 52 435,03 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 17 304,15 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ciaprès (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique				
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours			_	
Total				

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Néant

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%				
Mobilier de bureau	20%				
	Total				

2. Immobilisations financières

Néant <u>0.00</u> **0.00**

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

2 logiciels, 12 guides du maître, 19 cahiers de comptabilité	128.12 128,12
4. Avances et acomptes versés	0.00
Néant	0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	255,52		255,52
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	255,52		255,52

Osagois et cooperatives non encore			
	Total	255,52	255,5
6. Comptes courants OCCE (débiteurs)			
Fédération Nationale			1 236.75
Fermetures de coopératives			555.06
AD OCCE 67			
AD OCCE 07			39,40
			1 831,21
7. Autres créances			
Divers produits à recevoir			<u>181,87</u>
1			181,87
			,
8. Valeurs Mobilières de Placement			0.00
Néant			0.00
			0.00
9. Disponibilités			
CCP			29 332,70
Intérêts courus à recevoir			18 005,46
Caisse			20,67
Cuisse			47 358,83
			47 330,03
10. Charges constatées d'avances			
Don solidaire 09/10 Fédération Nationale 0	OCCE		2 400.00
Photocopieur			53.82
Assurances payées d'avance (4/12) MAIF			225,66
. ,			2 679,48
			,

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	2 319,00	479,15		2 798,15
Provisions pour charges	2 319,00	479,15		2 798,15
Immobilisations financieres				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	2 319,00	479,15		2 798,15
Dotations / reprises	d'exploitation	479,15		
Dotations / rapri	cac financiàrac			

Dotations / reprises financières
Dotations / reprises exceptionnelles

Total 479,15

et	(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet
et	(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet
al	Total

⁽¹⁾ Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés : Néant

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total	N/A	0.00		

5. Avances et acomptes reçus

Néant	0.00
	0.00

6. Fournisseurs

Fournisseurs divers	(33.69)
Fournisseurs, factures non parvenues	4 762,75
	4 729.06

7. Dettes fiscales et sociales

461,03
175,07
184,00
1084,59
234,66
315,22
<u>17,86</u>
2 472,43

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

9. Autres dettes

Comptes créditeurs coopératives	<u>1 102.84</u>
	1 102.84

10. Produits constatés d'avances

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	31 805	32 252
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,19€	1,04 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	63 609,60	58 053,56
Cotisations versées à la Fédération	25 762,05	24 511,52
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	25 762,05	24 511,52

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général		
Subventions communes		
Autres subventions (Fédération OCCE)	3 348.80	1 829.88
Total	3 348.80	1 829.88
Dont versées aux coopératives		

3. Produits exceptionnels

Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion

2 790.91 2 790.91

4. Charges exceptionnelles

Néant

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont : Néant

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à xxx heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 70 ter avenue de France 74000 Annecy (environ 50 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 360 heures de travail valorisées à 9900 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La Banque Postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 01/07/2008).

La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes bancaires :

- un compte « centralisateur » (n° 0332370E 028) mutualisant les avoirs des coopératives pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré;
- un compte « titres » (n° 3 X 280332370001), alimenté par le compte centralisateur ».

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés (à partir 01/07/08)	584 actifs	616 actifs
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	1 076 263,23	1 169 080,76
Montant des intérêts nets perçus	18 005,46	16 789,70
Pourcentage perçu par le siège	100%	0%